

## DELIBERATION CFVU-079-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 15 septembre 2020,

**Objet de la délibération : Projet d'ouverture d'une licence professionnelle pour la formation des préparateurs en pharmacie - Faculté de Santé- vote**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 21 septembre 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le projet d'ouverture de la licence professionnelle est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

Christian ROBLÉDO *Président de  
l'Université d'Angers*

**Signé le 25 septembre 2020**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 25 septembre 2020**

## **Demande de création de Licence professionnelle**

**Mention** : Commercialisation de produits et services ?

**Parcours** : Technicien en pharmacie d'officine

### **Contexte**

L'ensemble des acteurs pharmaceutiques, en particulier les salariés préparateurs en pharmacie et les employeurs pharmaciens d'officine, est aujourd'hui unanime pour reconnaître que la formation des préparateurs en pharmacie en brevet professionnel n'est plus suffisante par rapport aux compétences requises du fait de l'évolution des pratiques officinales. En partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux (syndicat de pharmaciens, conseil régional de l'Ordre des pharmaciens, Centre de Formation des apprentis des départements 49/53 et 72), il est donc proposé de répondre aux possibilités d'expérimentations du ministère pour mettre en place une formation alternative à l'actuel brevet professionnel (organisé par les CFA des trois départements) sous forme de licence professionnelle (LP) portée par l'Université d'Angers. Le format de LP permet d'organiser la formation en alternance.

Compte tenu des difficultés de recrutement, nos échanges avec le milieu professionnel nous laissent penser que cette LP se traduira par un taux d'insertion très élevé (80 % à 90 %) et avec une demande croissante de la part des entreprises pour des stages et de l'alternance.

### **Adaptation aux évolutions économiques de la région**

Depuis plusieurs années, le milieu de la pharmacie d'officine est en pleine évolution, en particulier au niveau de la mise en place de nouvelles missions centrées sur le patient (programmes de prévention ou de dépistage, éducation thérapeutique du patient, entretiens pharmaceutiques, bilans partagés de médication, vaccination antigrippale...) et d'un nouveau mode de rémunération, basé sur des honoraires et moins sur la marge des médicaments. Ces évolutions requièrent de nouvelles compétences et un plus grand professionnalisme de l'ensemble des équipes officinales, impliquées dans chacune d'entre elles de manière plus ou moins directe. La formation a pour but de permettre aux préparateurs ainsi qualifiés arrivant sur le marché du travail d'être un soutien efficace pour le pharmacien titulaire afin d'accompagner les évolutions des missions. Le niveau bac +2 est devenu insuffisant pour répondre à ces nouvelles compétences alors que le niveau bac +5 n'est pas indispensable, selon les entreprises. La licence professionnelle est sollicitée par l'ensemble des partenaires de la pharmacie d'officine car en dépit d'une volonté partagée unanime, une telle formation n'existe pas à ce jour.

### **1/ Nom de l'Université : Université d'Angers**

---

*Établissements partenaires*

CFA Pierre Cointreau Angers

CFA Le Mans

CFA Laval

### **2/ Date de mise en œuvre envisagée :**

---

- 01/09/2021 (L1)
- 01/09/2022 (L2)
- 01/09/2023 (L3 pro)
- Durée prévue : 5 ans

### 3/ Exposé du projet d'expérimentation :

#### - Référentiel de formation

Blocs de compétences	Compétences identifiées
Compétences transversales	
A. Compétences transversales linguistiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>2. S'exprimer à l'oral en anglais en utilisant un vocabulaire générique et technique.</li> </ol>
B. Compétences transversales informatiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> <li>4. Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi.</li> </ol>
C. Compétences transversales méthodologiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Rendre compte sous forme de compte-rendu et de graphiques d'une analyse technique.</li> <li>6. Développer une argumentation avec un esprit critique.</li> </ol>
D. Compétences transversales professionnelles	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. S'adapter à son environnement de travail.</li> <li>8. Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.</li> <li>9. Évaluer les pratiques professionnelles dans son domaine de compétence.</li> <li>10. Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité.</li> <li>11. Évaluer, choisir, utiliser les produits et/ou matériaux nécessaires à la pratique de son métier.</li> </ol>
E. Compétences transversales dans le domaine de la qualité	<ol style="list-style-type: none"> <li>12. Concevoir et décliner le plan, les démarches et les actions qualité sous la responsabilité du pharmacien.</li> <li>13. Élaborer et faire évoluer des procédures qualité et contrôler la conformité de leur application.</li> <li>14. Sensibiliser les personnels à la démarche qualité.</li> <li>15. Analyser les non-conformités, définir et préconiser les actions correctives et contrôler leur mise en œuvre.</li> <li>16. Suivre, analyser les données qualité et déterminer les évolutions, améliorations.</li> <li>17. Participer à un audit qualité, fournisseur, environnement, ...</li> <li>18. Concevoir un dispositif de sensibilisation à la qualité et le mettre en œuvre.</li> <li>19. Évaluer le coût des non-conformités.</li> <li>20. Effectuer le contrôle qualité des produits entrants/sortants, en cours de fabrication, en conditionnement.</li> <li>21. Surveiller et évaluer la sécurité d'emploi de médicaments (effets indésirables,...).</li> <li>22. Suivre la gestion d'une documentation, d'une veille documentaire.</li> <li>23. Contrôler la conformité de réalisations de fournisseurs, sous-traitants, prestataires.</li> </ol>

Compétences disciplinaires	
F. Délivrance de médicaments	<p>24. Actualiser l'ordonnancier, le registre des stupéfiants.</p> <p>25. Respecter la confidentialité des traitements délivrés aux patients et le secret professionnel lié au suivi des patients.</p> <p>26. Accompagner le patient lors de la délivrance de médicaments.</p> <p>27. Conseiller le patient dans le choix de produits pharmaceutiques adaptés.</p> <p>28. Déterminer les besoins du patient.</p> <p>29. Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient.</p> <p>30. Identifier la demande du patient et rechercher les informations complémentaires dans le dossier du patient.</p> <p>31. Conseiller et informer des clients sur des produits et effectuer la vente.</p> <p>32. Analyser les prescriptions, les demandes de médicaments ou de produits ou les ordonnances sous la responsabilité du pharmacien.</p> <p>33. Vérifier la recevabilité de la prescription, repérer les incompatibilités, contre-indications, ... et contacter le prescripteur si nécessaire sous la responsabilité du pharmacien.</p> <p>34. Délivrer les médicaments au client/patient ou au personnel soignant et informer sur les modalités d'administration.</p> <p>35. Apporter un appui technique dans l'interprétation d'ordonnances, la posologie et les modalités de délivrance des médicaments.</p>
G. Nutrition	<p>36. Apporter des conseils nutritionnels aux patients (compléments nutritionnels, nutrition alternatives...).</p> <p>37. Respecter la confidentialité des traitements délivrés aux patients et le secret professionnel lié au suivi des patients.</p> <p>38. Déterminer les besoins du patient.</p> <p>39. Prendre en compte les habitudes alimentaires, antécédents médicaux, traitements des personnes et déterminer leurs besoins nutritionnels.</p> <p>40. Accompagner les personnes dans la mise en œuvre du programme nutritionnel.</p> <p>41. Informer et sensibiliser en matière d'alimentation, d'hygiène de vie et de prévention des risques (allergies, obésité, maladies cardiovasculaires, ...).</p> <p>42. Réaliser le suivi diététique et échanger des informations avec différents intervenants (équipe soignante, éducative, ...).</p> <p>43. Détecter des situations à risques (troubles du comportement alimentaire, dénutrition, ...) et orienter les personnes vers un médecin, psychologue, ... sous la responsabilité du pharmacien.</p> <p>44. Concevoir et mettre en place des actions d'éducation nutritionnelle (ateliers d'initiation au goût, semaine à thème, ...).</p> <p>45. Informer l'équipe sur des produits pharmaceutiques (recommandations d'usage, nouveautés, produits de substitution, ...).</p> <p>46. Conseiller et informer des clients sur des produits et effectuer la vente.</p>
H. Dermopharmacie	<p>47. Apporter des conseils dermatologiques aux patients.</p> <p>48. Respecter la confidentialité des traitements délivrés aux patients et le secret professionnel lié au suivi des patients.</p> <p>49. Déterminer les besoins du patient.</p> <p>50. Informer et conseiller un client sur des produits de parapharmacie.</p> <p>51. Informer l'équipe sur des produits pharmaceutiques (recommandations d'usage, nouveautés, produits de substitution, ...).</p> <p>52. Conseiller et informer des clients sur des produits et effectuer la vente.</p>

I. Matériel et dispositifs médicaux	<p>53. Proposer des dispositifs médicaux adaptés aux besoins des patients.</p> <p>54. Respecter la confidentialité des traitements délivrés aux patients et le secret professionnel lié au suivi des patients.</p> <p>55. Déterminer les besoins du patient.</p> <p>56. Informer et conseiller un client sur le matériel médical, les dispositifs orthopédiques, ... et procéder à la vente ou à la location.</p> <p>57. Informer l'équipe sur des produits pharmaceutiques (recommandations d'usage, nouveautés, produits de substitution, ...).</p> <p>58. Conseiller et informer des clients sur des produits et effectuer la vente.</p>
J. Gestion administrative	<p>59. Réaliser la gestion administrative de la structure et les liens avec les organismes (CPAM, mutuelles...).</p> <p>60. Réaliser le suivi du tiers payant.</p> <p>61. Télétransmettre les documents et participer à la dématérialisation.</p> <p>62. Classer des données, des informations, des documents de diverses natures.</p> <p>63. Compléter les documents médico-administratifs.</p> <p>64. Effectuer les opérations administratives et le suivi de délivrance des médicaments dans l'ordonnancier, le registre des stupéfiants, ...</p> <p>65. Effectuer le suivi médico-administratif du dossier du patient.</p>
K. Préparations et sous-traitance	<p>66. Réaliser des préparations magistrales et officinales.</p> <p>67. Gérer les contrats de sous-traitance.</p> <p>68. Identifier les caractéristiques de la commande et planifier les étapes de production.</p> <p>69. Suivre et faire évoluer la planification de la production en fonction des flux, délais, approvisionnement, ...</p> <p>70. Suivre et analyser les données de production d'une installation et déterminer les actions correctives.</p> <p>71. Définir les modalités de production et participer à la mise en fonctionnement des équipements et installations par des tests, essais, ...</p> <p>72. Etablir les rapports de production, proposer des évolutions et améliorations d'organisation, de productivité, de logistique.</p> <p>73. Sensibiliser le personnel à l'organisation, la qualité, la sécurité, ... et apporter un appui technique aux services qualité, maintenance, méthodes.</p> <p>74. Vérifier la tenue de dossiers de fabrication et de documents de suivi (rubriques, paramètres, indicateurs, ...).</p> <p>75. Sélectionner des fournisseurs/prestataires contrôler la réalisation de l'intervention, des produits, ...</p> <p>76. Déterminer les zones et les conditions de stockage.</p> <p>77. Contrôler les flux d'entrée/sortie, l'état de stocks et les besoins en produits, en matières.</p> <p>78. Identifier la demande (préparation pharmaceutique, délivrance de médicaments, de matériel, ...) du service (unité de soins, ...) ou du client/patient.</p> <p>79. Réaliser la préparation (sélection des produits, pesée, mélange, ...) et procéder à la mise en forme pharmaceutique (pommade, gélule, ...).</p> <p>80. Consigner les données de fabrication avec la date, le numéro d'identification, la composition, conditionner et étiqueter la préparation pharmaceutique.</p> <p>81. Vérifier le fonctionnement des appareils et informer le service maintenance, le responsable en cas de dysfonctionnement.</p>
L. Logistique et achats	<p>82. Enregistrer la commande, vérifier les conditions de réalisation (délais de livraison, mode de conditionnement, ...) et en informer le client.</p>

	<p>83. Suivre l'état des stocks de produits, identifier les besoins en approvisionnement, établir les commandes de réapprovisionnement, contrôler la conformité de la livraison à la commande et disposer les articles sur les présentoirs.</p> <p>84. Réceptionner et ranger les produits selon le mode de stockage la date de péremption, ... ou leur présentation dans l'espace de vente.</p> <p>85. Gérer le logiciel de suivi de stock, le mettre à jour.</p> <p>86. Gérer le suivi des stocks et l'approvisionnement de l'officine.</p> <p>87. Organiser la réception et le rangement des commandes de médicaments.</p> <p>88. Analyser et optimiser les stocks de produits, matériaux, équipements et consommables dans son domaine de compétence.</p> <p>89. Classer des données, des informations, des documents de diverses natures.</p> <p>90. Effectuer le suivi de la clientèle ou de fournisseurs et proposer des solutions en cas de dysfonctionnements (livraison, garantie, règlement, ...).</p> <p>91. Suivre les éléments de paiement des commandes (règlement, facturation, ...) ou transmettre au service concerné (comptable, ...).</p> <p>92. Participer à l'élaboration ou l'évolution des procédures de gestion des achats de l'entreprise.</p> <p>93. Mettre en place les modalités de suivi des fournisseurs pour proposer des axes d'évolution.</p> <p>94. Vérifier le fonctionnement des appareils et informer le service maintenance, le responsable en cas de dysfonctionnement.</p>
M. Thérapeutiques complémentaires	<p>95. Proposer au patient des thérapeutiques complémentaires.</p> <p>96. Déterminer les besoins du patient.</p> <p>97. Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique.</p> <p>98. Identifier la demande du patient et rechercher les informations complémentaires dans le dossier médical.</p> <p>99. Conseiller et informer des clients sur des produits et effectuer la vente.</p>
N. Prévention, éducation thérapeutique du patient	<p>100. Participer à l'éducation thérapeutique du patient.</p> <p>101. Mettre en place des actions de prévention, d'information sur le système de santé.</p> <p>102. Accompagner les personnes dans la mise en œuvre du programme nutritionnel.</p> <p>103. Concevoir et mettre en place des actions d'éducation nutritionnelle (ateliers d'initiation au goût, semaine à thème, ...).</p> <p>104. Mener des actions de sensibilisation et de prévention (diabète, hypertension, ...) auprès du public.</p>
<b>Compétences professionnelles</b>	
O. Savoir être	<p>105. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>106. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>107. Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p> <p>108. Expliquer et documenter la mise en œuvre d'une solution technique.</p>
P. Insertion dans l'entreprise	<p>109. Caractériser et valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel.</p> <p>110. S'auto-évaluer et analyser ses besoins de formation complémentaire.</p> <p>111. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</p> <p>112. Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.</p>

- Programmes de formation

<b>SEMESTRE 1</b>	Heures CM	Enseignant(s)	Heures TD	Enseignant(s)	Heures TP	Enseignant(s)	TOT AUX	ECTS	Évaluation 1ère session	Évaluation 2ème session	Coefficient	Compétences
<b>UE 1.1 Le médicament : son circuit, sa législation</b>								<b>2</b>	<b>CT Ecrit</b>	<b>CT Ecrit</b>	<b>1</b>	
Cycle de vie du médicament (dt réception)	7		3				10					82, 83, 84
Législation base	15						15					24, 25, 33, 106
<b>UE 1.2 Fondamentaux sur le médicament</b>								<b>4</b>	<b>CT Ecrit</b>	<b>CT Ecrit</b>	<b>2</b>	
Physicochimie, galénique, biopharmacie base	10		4		6h gestes de base		20					*
Biochimie base	10		5				15					*
Biologie cellulaire	10		5				15					*
Physiologie + nutrition base	10		5				15					*
<b>UE 1.3 Initiation à la connaissance du médicament</b>								<b>4</b>	<b>CC écrit ou oral</b>	<b>CT Ecrit</b>	<b>3</b>	
Pharmacologie et pharmacocinétique	15		5				20					*
Toxicologie	7		3				10					*
Pharmacognosie et phytothérapie base	7		3				10					*
<b>UE 1.4 La communication à l'officine</b>								<b>1</b>	<b>CC: présentation écrite et orale</b>	<b>CT: présentation écrite et orale</b>	<b>1</b>	
Communication base	2		6				8					*

Sources documentaires	2		3		5				*		
<b>UE 1.5 Module ORL pneumo</b>							<b>4</b>	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	<b>3</b>	
o Physiologie respiration, ORL	4		2		6						
o Traitements asthme, BPCO, toux, rhume (pharmacologie), DM (inhalation)	6		4		10					F, M	
o Traitements (thérapies complémentaires)	2		2		4						
						<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>15</b>		<b>10</b>	
<b>UE 1.6 Stage en officine</b>							<b>15</b>	Evaluation/ maître apprentissage		<b>10</b>	D, J, L



<b>SEMESTRE 2</b>	Heures CM	Enseignant(s)	Heures TD	Enseignant(s)	Heures TP	Enseignant(s)	TOTAL UX	ECTS	Evaluation 1ère session	Evaluation 2ème session	Coefficient	Compétences
<b>UE 2-1 Compétences transversales</b>								<b>2</b>	CC Oral	CT Oral	<b>1</b>	
Qualité base	3		2				5					E
Anglais 1			20				20					2
<b>UE 2-2 Module Dermatologie</b>								<b>3</b>	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	<b>2</b>	
o Physiologie de la peau et pathologies (psoriasis, acné...)	3						3					F, H, K
o Traitements des pathologies cutanées (pharmacologie)	6		4				10					
o Dermocosmétologie	4		3				7					
o Topiques cutanés (excipients, formulation)					16		16					
<b>UE 2-3 Module Ophtalmologie</b>								<b>2</b>	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	<b>1</b>	
o Physiologie et pathologies de l'œil (glaucomes, DMLA, conjonctivites...)	3						3					F
o Traitements des pathologies oculaires (pharmacologie)	5		2				7					

<b>UE 2-4 Module Infectiologie</b>								<b>4</b>	<b>CC oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>CT oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>3</b>	
o Bactériologie et infections bactériennes	5						5					
o Virologie et infections virales	2						2					
o Parasitologie et mycologie (+ infections)	2						2					
o Les antibiotiques (pharmacologie)	8		4				12					F, M
o Les antiviraux (pharmacologie)	3		2				5					
o Les antiparasitaires et antifongiques (pharmacologie)	2		2				4					
<b>UE 2-5 Module Gastro-entérologie</b>								<b>4</b>	<b>CC oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>CT oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>3</b>	
o Physiologie tube digestif	4						4					
o Traitements : ulcères, nausées, constipation (pharmacologie)	6		6				12					F, G, M
o Traitements : thérapies complémentaires	2		2				4					
o Nutrition (probiotiques...)	3		3				6					
							<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>15</b>		<b>10</b>	
<b>UE 2-6- Stage en officine</b>								<b>15</b>	<b>Evaluation/ maître apprentis sage</b>		<b>10</b>	D, E, H, J, K, L

<b>SEMESTRE 3</b>	Heures CM	Enseignant(s)	Heures TD	Enseignant(s)	Heures TP	Enseignant(s)	TOTAL UX	ECTS	Evaluation 1ère session	Evaluation 2ème session	Coefficient	Compétences
<b>UE 3-1 Compétences transversales</b>								<b>2</b>	CC Oral	CT Oral	<b>1</b>	
Anglais 2			15				15					2
Communication			10				10					1
<b>UE 3-2 Module Douleur rhumatologie (orthèses)</b>								<b>4</b>	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	<b>2</b>	
o Physiologie douleur et inflammation	4						4					F, I, M
o Antalgiques, anti-inflammatoires, ostéoporose	8		4				12					
o Thérapies complémentaires	4		2				6					
o Orthèses	3		4				7					
o Législation (opiacés)	1						1					
<b>UE 3-3 Module Neuropsychologie</b>								<b>4</b>	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	<b>3</b>	
o Physiologie système nerveux et pathologies	5						5					F, M
o Antipsychotiques, antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, antiparkinsoniens	12		6				18					

o Thérapies complémentaires (phytothérapie...)	3		2				5					
o Addictions et prises en charge	6		4				10					
o Législation (psychotropes)	2						2					
<b>UE 3-4 Module Urologie-Gynécologie</b>								<b>3</b>	<b>CC oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>CT oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>2</b>	
o Physiologie systèmes urinaire et génital et principales pathologies	2						2					
o Traitements (cystites, ménopause...)	4		2				6					
o Thérapies complémentaires (phytothérapie...)	2						2					F, I, M
o Contraception	2		2				4					
o Législation (contraception...)	1						1					
<b>UE 3-5 TP liquides oraux</b>						8	8	<b>1</b>	<b>CC TP</b>	<b>CT TP</b>	<b>1</b>	<b>K</b>
<b>UE 3-6 Suivi dossier professionnel</b>			10	Contract Univ			10	<b>1</b>	<b>CC : suivi/tuteur</b>		<b>1</b>	<b>A, B, C, D</b>
						<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>15</b>			<b>10</b>	
<b>UE 3-7 Stage en officine</b>								<b>15</b>	<b>Evaluation/ maître apprentis sage</b>		<b>10</b>	<b>D, F, I, L</b>

<b>SEMESTRE 4</b>	Heures CM	Enseignant(s)	Heures TD	Enseignant(s)	Heures TP	Enseignant(s)	TOTAL UX	ECTS	Evaluation 1ère session	Evaluation 2ème session	Coefficient	Compétences
<b>UE 4-1 Module Cardiovasculaire/hémostasie</b>								<b>5</b>	<b>CC oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>CT oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>3</b>	
o Physiologie cardiovasculaire	4				3		7					F, G, M
o Pathologies cardiovasculaires (HTA, IC, IDM, angor, dyslipidémies...)	3						3					
o Traitements (antiHTA, anti-arythmiques, hypolipémiants...)	10		6				16					
o Traitements de l'hémostasie	4		4				8					
o Thérapies complémentaires (veinotoniques, ...)	2		2				4					
o Conseils nutritionnels	2						2					
<b>UE 4-2 Module Troubles du métabolisme (diabète, endocrinologie)</b>								<b>3</b>	<b>CC oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>CT oral ou écrit: mise en situation</b>	<b>2</b>	
o Physiologie des régulations (glycémie, métabolisme phosphocalcique)	4						4					F, G, M
o Pathologies	2						2					
o Traitements (antidiabétiques...)	6		4				10					

o Conseils nutritionnels	2		2			4						
<b>UE 4-3 Module cancérologie</b>							<b>4</b>	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	<b>3</b>		
o Processus cancérologène et cancers	2					2						
o Anticancéreux (cytotoxiques, thérapies ciblées, hormonothérapie)	9		4			13					F, G, M	
o Processus cancérologène et cancers	3		2			5						
<b>UE 4-4 Nutrition avancée (orale, entérale, parentérale)</b>	12		3			15	<b>2</b>	CT Ecrit	CT Ecrit	<b>1</b>	G	
<b>UE 4-5 TP formes solides</b>					8	8	<b>1</b>	CC TP	CT TP	<b>1</b>	K	
						<b>TOTAL 105</b>	<b>15</b>			<b>10</b>		
<b>UE 4-6 Stage en officine</b>							<b>15</b>	Evaluation/ maître apprentissage		<b>10</b>	B, D, F, N, O, P	

<b>SEMESTRE 5</b>	Heures CM	Enseignant(s)	Heures TD	Enseignant(s)	Heures TP	Enseignant(s)	TOTAL UX	ECTS	Evaluation 1ère session	Evaluation 2ème session	Coefficient	Compétences
UE 5-1 Mises en situation : délivrance des produits de santé et conseils associés	2		8		30		40	5	CC oral : mise en situation	CT oral : mise en situation	3	F, I
UE 5-2 Urgences (AFGSU)	7				12		19	2	CC oral : mise en situation	CT oral : mise en situation	1	
UE 5-3 ETP, entretiens motivationnels avec les patients	6		42				48	5	CC oral : mise en situation	CT oral : mise en situation	3	N
UE 5-4 Qualité à l'officine	8		2				10	1	CC : projet	CT : projet	2	E
UE 5-5 Anglais 3			20				20	2	CC oral	CT oral	1	2
<b>TOTAL</b>							<b>137</b>	<b>15</b>			<b>10</b>	
UE 5-6 Stage en officine								<b>15</b>	Evaluation/ maître apprentissage		<b>10</b>	B, D, E, F, H, M, N, O, P

<b>SEMESTRE 6</b>	Heures CM	Enseignant(s)	Heures TD	Enseignant(s)	heures TP	Enseignant(s)	TOTAL X	ECT S	Evaluation 1ère session	Evaluation 2ème session	Coefficient	Compétences
UE 6-1 Back office (gestion des stocks, commandes et facturation, qualité)					40		40	5	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	3	C, D, E, J, L
UE 6-2 Culture d'entreprise (négociations avec laboratoire, achats, ventes, relations clients, merchandising, systèmes d'informations...) gpmts, écoles commerce					20		20	3	CC oral ou écrit: mise en situation	CT oral ou écrit: mise en situation	2	C, D, J, L, O, P
UE 6-3 Dossier professionnel					50		50	7	CC oral	CT oral ou écrit	3	A, B, C
<b>TOTAL</b>							<b>110</b>	<b>15</b>			<b>8</b>	
UE 6-4 Stage en officine								<b>15</b>	Evaluation/ maître apprentissage		<b>8</b>	C, D, F, J, L, O, P

Vacataire
honoraire
Permanent
Contract Univ
Statutaire UA



#### - **Conditions d'admission**

---

Les candidats devront inscrire leur choix de rejoindre la licence par Parcoursup

Un niveau bac (bac S, ES, L, STL) sera requis

Un public de formation continue pourra également être accueilli.

Les candidats devront déposer un dossier de candidature qui sera examiné par un jury de recrutement mixte CFA/UA.

Capacités d'accueil : 40 Angers, 20 Le Mans, 20 Laval (à valider)

#### - **Parcours de formation**

La Licence sera organisée selon un parcours en 3 ans par alternance, avec une possibilité de sortie à Bac+2 (DEUST) équivalent au niveau BP

Le contrat d'alternance sera signé pour une durée de 3 ans ou de 2 ans (L1L2) puis 1 an (L3).

Les conditions de validation de la licence sont d'obtenir une note minimale de 10/20 à chaque UE.

En cas de non validation de la L1, un redoublement sera proposé avec rupture de contrat et signature d'un nouveau contrat de 2 ans ou 3 ans (conservation des UE >10)

En cas de non validation de la L2, sera envisagé un redoublement de la L2 avec signature d'un nouveau contrat d'un an (L2) ou 2 ans (L2-L3).

#### *Calendrier d'alternance*

L1/L2 : organisation dans les 3 CFA (2 jours/semaine au CFA)

L3 : 1 semaine par mois ou rythme identique au CFA (à valider)

#### *Formation des maitres d'apprentissage*

Livret électronique d'alternance (Arexix / STIMUT)

3 visites/an seront réalisées, dont au moins une physique.

#### **4/ Projets de convention**

---

En cours de rédaction

#### **5/ Modalités de gouvernance spécifique**

---

Responsable de formation : Sébastien Faure

	Coordonnateur UA	Responsable Angers	Responsable Laval	Responsable Le Mans
L1	Brigitte Pech	Jean-Charles Truffaut	Pascal Dubois ?	Patrick Bardoux
L2	Sébastien Faure	Jean-Charles Truffaut		Patrick Bardoux
L3	Contractuel à recruter	Jean-Charles Truffaut		Patrick Bardoux

## **6/ Avis**

---

- CFVU : 21/09
- CAC :
- CA : 24/09

(joindre délibérations)